

L'EMPLOI D'ABORD

Quelles réalités
pour les personnes
les plus vulnérables?

Guide du participant

09 & 10
OCTOBRE
2023



Fédération
des acteurs
de la solidarité

NORMANDIE

SOMMAIRE

- 3** L'ÉDITO DU PRÉSIDENT
- 4** LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ NORMANDIE
- 5** LA MOTION
« POUR UN PLEIN EMPLOI SOLIDAIRE »
- 7** LE COLLOQUE
- 8** LE PROGRAMME
- 10** LA CITÉ DE LA MER
PLAN
- 11** LES REMERCIEMENTS
- 11** LES PARTENAIRES

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

« Le hasard a fait que ce colloque que nous organisons depuis plus d'un an s'inscrive dans une perspective de retour au plein emploi.

Vigilante quant à la dignité des personnes privées d'emploi, en pauvreté et en précarité, lucide sur les interrogations de celles et ceux toujours plus nombreuses et nombreux qui travaillent et rencontrent pourtant des difficultés à vivre, la Fédération des acteurs de la solidarité exprime plus que jamais la volonté de ne laisser personne au bord du chemin.

Nous ne connaissons qu'une forme de plein emploi pleinement utile aux personnes fragilisées par la vie, à la cohésion sociale, au dynamisme de notre économie, à la mobilisation pour notre survie écologique et à la vitalité de notre démocratie : le plein emploi solidaire.

Je fais le vœu que les deux journées qui vont s'ouvrir, nous permettent de mesurer les réalités de l'emploi d'abord pour les personnes les plus vulnérables.

Ainsi, ce colloque se concentrera dans un premier temps sur les réalités de l'accès à un emploi durable pour les personnes confrontées à des vulnérabilités liées au genre, à l'âge, à la situation administrative ou judiciaire, à la santé et au parcours de vie. Puis, il permettra de mettre en lumière des coopérations et pratiques innovantes réalisées sur le terrain par l'ensemble des parties prenantes : associations, service public de l'emploi, entreprises...

L'objectif est de faire remonter nos préoccupations et propositions aux pouvoirs publics en s'appuyant sur la vision des personnes en situation précaire face à l'emploi, la vision des professionnel.le.s et les expérimentations menées par les acteurs du territoire normand.

Alors allons y... »

Fabrice LEFEBVRE,
Président de la Fédération des acteurs de la solidarité Normandie



LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ NORMANDIE

La Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) est un réseau d'associations de solidarité et d'organismes qui accueillent et accompagnent les plus démunis. Elle lutte contre les exclusions, promeut l'accompagnement social global et favorise les échanges entre tous les acteurs du secteur social.

En Normandie, la Fédération regroupe aujourd'hui près de 40 associations et organismes de solidarité ayant des domaines d'intervention variés : Action de prévention - Veille sociale - Hébergement, logement - Formation, emploi, insertion par l'activité économique - Mobilité - Soins, santé, addictions - Protection de l'enfance, parentalité, petite enfance, ... Concrètement, la Fédération Normandie met en œuvre, à l'échelle régionale et départementale, les actions suivantes :

→ **L'animation et l'accompagnement du réseau, à travers :**

Des commissions thématiques permettant la rencontre de tous les acteurs de la Fédération que sont les directions, les intervenants sociaux, les personnes accompagnées, les bénévoles, pour :

- S'informer ;
- Echanger sur les pratiques existantes et découvrir des initiatives innovantes ;
- Co-construire et mutualiser ;
- Construire ou contribuer à l'élaboration de positions communes.

En 2022, 6 commissions sont animées : Violences Intrafamiliales, Emploi, Réfugiés/Migrants, Intervention Sociale, SIAO - Service Intégré d'Accueil et d'Orientation, Hébergement/Logement.

Des délégations départementales animées par les Délégués Départementaux, en lien avec la Directrice Régionale, dont les objectifs sont multiples :

- Favoriser l'interconnaissance et la coopération ;
- Débattre des sujets d'actualité et échanger sur les pratiques ;

- Être force de propositions et/ou décider de positions et d'actions communes à l'échelon départemental ;
- Organiser les représentations au sein des instances locales et départementales.

Les Délégations Départementales sont le relais des travaux sur le territoire.

Des formations spécifiques au secteur.

- **La représentation du réseau dans différentes instances et groupes de réflexion**
- **La participation des personnes accueillies et accompagnées, principe incontournable mis en œuvre au quotidien :**

- La participation à la gouvernance de la FAS Normandie avec la présence de cinq personnes accompagnées au sein du Conseil d'Administration et d'une personne accompagnée au sein du Bureau ;
- La co-construction avec la participation des personnes accompagnées à l'ensemble des travaux, commissions, journées thématiques, réunions départementales ;
- La contribution des personnes en situation de précarité à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques, dans le cadre du Conseil Régional des Personnes Accueillies/Accompagnées (CRPA), accompagné et porté par la Fédération ;
- L'accompagnement et le développement de la participation des personnes en situation de précarité dans les différentes instances, notamment dans le cadre d'une convention avec le Conseil Départemental de la Manche.

LA MOTION

« POUR UN PLEIN EMPLOI SOLIDAIRE »



Lors de son assemblée générale annuelle le vendredi 16 juin, la Fédération des acteurs de la solidarité fait le constat d'un enracinement de la pauvreté, d'une extension de la précarité, d'une fragilisation des acteurs associatifs et de la récurrence des discours stigmatisants contre les pauvres et singulièrement les étrangers. Elle a, dans ce contexte, adopté une motion sur le plein-emploi solidaire afin que la sortie de décennies de chômage de masse se fasse dans les meilleures conditions. Elle doit s'accompagner effectivement, par un volontarisme renforcé de l'action des pouvoirs publics, d'une adaptation à la diversité des situations des personnes exclues et un partenariat confiant avec le monde associatif, d'un recul de la pauvreté et de la précarité dans notre pays.

« La perspective du plein emploi est désormais ouverte en France. Le Gouvernement en fait d'ailleurs l'axe structurant de sa politique économique et sociale avec notamment la création de « France Travail » et la réforme du RSA. Mais de quel plein emploi s'agit-il pour toutes celles et ceux qui, cabossés par la vie, pourraient bien rester au bord du chemin de l'emploi digne ?

Le plein-emploi se traduira-t-il par un recul massif de la précarité et de la pauvreté ? De quels emplois s'agit-il d'ailleurs, de quel travail, alors que la précarité gagne une part croissante des salariés et des indépendants ? S'agit-il d'un plein emploi qui repose sur un accompagnement effectif à partir des réalités de vie de chacun ou bien d'une vision autoritaire et stigmatisante avec une obligation de travail en contrepartie du RSA ? Quelle sera la place faite aux étrangers dans un pays qui manque déjà de forces vives dans ses entreprises ?

Aucune injonction à travailler ne réglera les lourdes difficultés - et d'abord celles des femmes - à accéder au travail lorsqu'il s'agit d'accompagner les enfants, de s'occuper de parents âgés malades, de se déplacer, de se loger, de se soigner, de surmonter les duretés de la vie, dans les territoires ruraux comme urbains. Livrer les plus pauvres à la vindicte ne suffira pas non plus à apaiser les préoccupations légitimes des salariés et des indépendants qui ne parviennent pas à finir les fins de mois et qui attendent surtout que leur travail soit reconnu et que celles et ceux qui le devraient participent à la hauteur de leurs moyens au financement de la solidarité.

Nous voyons bien que l'état de la stigmatisation se resserre sur les pauvres à mesure que progresse le plein emploi, la précarisation d'un nombre croissant d'actifs et que se dérobent celles et ceux qui devraient contribuer plus.

Beaucoup reste à faire, et différemment. La fin du chômage de masse est une belle nouvelle tant il a marqué de familles, de quartiers et de campagnes de la fatalité de la pauvreté et de l'exclusion. Mais le combat ne s'arrête pas là, et avec lui la grandeur des engagements qui appelle la jeunesse à prendre sa part de l'action, à sa manière. La tâche sera même, comme nous le voyons déjà dans nos structures d'insertion par l'activité économique, plus ardue pour et avec celles et ceux pour lesquels le travail reste un horizon difficile à atteindre - sans compter que parfois il ne pourra pas être atteint.

Le plein emploi ne sera utile aux personnes les plus en difficulté, à la cohésion sociale et à la vitalité de notre économie que s'il s'accompagne de la pleine mobilisation, chacune et chacun selon ses moyens, des personnes concernées, des associations, des employeurs et des politiques publiques de l'Etat et des collectivités locales.

Porteuse de la dignité des personnes privées d'emploi, en pauvreté et en précarité, lucide sur les interrogations de celles et ceux toujours plus nombreux qui travaillent et ont pourtant des difficultés à vivre, comme sur leurs instrumentalisation, la Fédération des acteurs de la solidarité exprime plus fortement que jamais la volonté de ne laisser personne au bord du chemin. Nous ne connaissons qu'une forme de plein emploi pleinement utile aux personnes fragilisées par la vie, à la cohésion sociale, au dynamisme de notre économie, à la mobilisation pour notre survie écologique et à la vitalité de notre démocratie : le plein emploi solidaire.

Il suppose un changement de méthode pour sortir d'approches formatées moins que jamais adaptées à la diversité des situations de celles et ceux que le plein emploi ne concernera pas spontanément. Il se construit plus que jamais à partir des personnes pauvres et précaires, de leur participation démocratique sur leurs lieux de vie, avec celles et ceux - travailleurs sociaux et bénévoles dans les associations, élus, agents publics, employeurs - qui les y accompagnent. Il passe également par un changement de regard sur les personnes en situation de précarité de la part de toutes les parties prenantes, y compris des entreprises qui doivent être accompagnées dans leur « employabilité », partant du principe fondamental que personne n'est inemployable. C'est sur ces bases que pourront être posés les éléments d'un engagement réciproque entre la société et les personnes accompagnées.

Aussi, au moment où elle s'engage résolument avec ses adhérents vers le plein emploi pour toutes et tous, la Fédération appelle tous les acteurs, à commencer par les pouvoirs publics nationaux et locaux, à prendre toute la mesure de ces enjeux et à engager une dynamique ambitieuse vers un plein emploi solidaire, qui implique notamment de :

- Laisser aux personnes concernées et aux associations les libertés d'intervention et d'innovation indispensables à la réussite de cette mobilisation avec : la lutte contre le non-recours ; France Travail axée sur la prise en compte des différences de parcours et de l'apport des acteurs de l'insertion par l'activité économique et de la lutte contre les exclusions de manière générale ; un engagement réciproque entre la société et les bénéficiaires du RSA fondé sur un accompagnement adapté ; la fin du recours systématique aux appels à projet ; un choc de confiance et de simplification dans les rapports entre les personnes concernées, les associations, les travailleurs sociaux et les bénévoles, avec la puissance publique ;
- Soutenir les associations profondément fragilisées par la crise sanitaire, la non-reconnaissance du travail social et la hausse des coûts, que ce soit au plan financier ou de l'attractivité des métiers du social ;
- Engager des moyens financiers publics traduisant l'ambition d'aller vers le plein emploi solidaire, que ce soit au titre du Pacte des Solidarités, d'une programmation des moyens d'action « à la rue, dans l'hébergement et au logement » - incluant le plan Logement d'Abord II et la relance du logement social, ou de la planification écologique ;
- Garantir un soutien renforcé au secteur de l'insertion par l'activité économique et aux programmes qui accompagnent les personnes les plus éloignées du marché de l'emploi (SEVE Emploi, Convergence, Premières Heures, TAPAJ, Territoires zéro chômeur de longue durée...), porteurs notamment de la transition écologique juste ;
- Réussir le plein emploi avec, aussi, l'apport de personnes étrangères qui doivent pouvoir accéder dans des conditions normales au droit au séjour pour travailler. »

LE COLLOQUE

La Fédération des acteurs de la solidarité Normandie anime depuis plusieurs années une commission régionale sur l'emploi, dont l'objet est d'échanger sur les différents modes d'accompagnement à l'insertion professionnelle et de repérer les initiatives régionales. Plusieurs sujets sont au cœur des échanges : le programme SEVE Emploi, la formation ETAIE, la Plateforme de l'Inclusion, les programmes Convergence et Premières Heures en Chantier, les Ateliers d'Adaptation à la Vie Active...

Aujourd'hui, la Fédération des acteurs de la solidarité Normandie est amenée à se questionner sur plusieurs problématiques :

- Les dispositifs traditionnels de l'Insertion par l'Activité Economique deviennent-ils réservés à « une élite parmi les exclus », aux moins éloignés de l'emploi, en raison notamment de critères de sélection qui se mettent en place pour répondre aux enjeux financiers, proches de la lucrativité de l'entreprise ? Cette réflexion éthique requestionne à la fois les modèles et l'évolution des publics. La hauteur de la marche n'est-elle pas trop importante entre les attendus des SIAE et les réalités des publics accompagnés ?
- Comment renforcer les passerelles entre l'ensemble des acteurs de l'accompagnement social global ? Les personnes les plus vulnérables rencontrent des problématiques multiples : emploi, logement, santé, sortie de détention, parcours migratoire... Comment adapter l'accompagnement vers et dans l'emploi ? Comment valoriser les compétences et faire émerger les objectifs d'emploi ?
- Quelle est la place du droit commun et le rôle des entreprises dans la construction de ces parcours ?

- Les modalités d'accès et de maintien en emploi durable sont-elles adaptées à des publics en situation de vulnérabilités ?

Pour répondre à l'ensemble de ces problématiques, la Fédération des acteurs de la solidarité Normandie a souhaité organiser un colloque, dont les objectifs sont les suivants :

- ❶ Partager les réalités de l'ensemble des acteurs (personne concernée, intervenant social, association, entreprise, service public...) pour s'interroger collectivement sur les leviers permettant le retour à une activité professionnelle ;
- ❷ Se mobiliser pour renforcer les coopérations entre acteurs et tendre vers l'emploi durable ;
- ❸ Co-construire et proposer des pistes de solutions pour favoriser l'emploi pour tous.

Ainsi, ce colloque s'intitule :

L'EMPLOI D'ABORD : QUELLES RÉALITÉS POUR LES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES ?

13h00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

13h45 OUVERTURE

- Fabrice LEFEBVRE, Président de la Fédération des acteurs de la solidarité Normandie
- Valérie VARENNE, Maire-adjointe aux Solidarités à la Ville de Cherbourg-en-Cotentin

14h15 CONTEXTE GÉNÉRAL SUR LA POLITIQUE DE L'EMPLOI

- Jean-Yves DOUCHEZ, Conseiller auprès de Thibaut GUILLUY, Haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises, Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion

14h45 CONFÉRENCE - Le délit du chômage : du poids de la stigmatisation aux bienfaits du collectif

- David BOURGUIGNON, Professeur des Universités à l'Université de Lorraine à Metz
« Docteur en psychologie de l'Université catholique de Louvain (Belgique), David BOURGUIGNON est Professeur des Universités à l'Université de Lorraine (à Metz) et Professeur invité à l'Université catholique de Louvain (FOPES-UCL). Ces recherches portent sur les processus de stigmatisation et de discrimination, sur les politiques de gestion de la diversité et sur les processus identitaires. Dans le cadre de ses études, il s'est intéressé à différents groupes stigmatisés, et plus particulièrement à celui des personnes sans emploi. »
- Charly MARIE, Doctorant
« Charly MARIE rédige une thèse sur l'assignation sociale des personnes sans emploi, ses formes et conséquences au sein du laboratoire PErSEUs (Université de Lorraine, à Metz). Il coordonne également des travaux en sciences comportementales à la Direction Générale de Pôle emploi.

15h45 PAUSE

16h00 TÉMOIGNAGES - Réalités et attentes des personnes concernées

- Présentation d'un film réalisé par Lucie BENHAMOU
« Je suis journaliste et réalisatrice, j'aime raconter des histoires et mettre en images la vie des gens. Je travaille pour différents médias et associations. Rencontrer les collaborateurs et les bénéficiaires de la FAS, c'est toujours des temps d'échanges riches et passionnants. » livebproduction.com

16h20 TABLE-RONDE - Ateliers d'Adaptation à la Vie Active, Entreprises Adaptées, TAPAJ, Premières Heures en Chantier... : en quoi ces dispositifs complètent ou réinterrogent l'Insertion par l'Activité Economique traditionnelle ?

- Bertrand DELAUNAY, Coordinateur AAVA, Chef de service adjoint Centre d'accueil - le Foyer Abbé Bazire, Emergence-s
- Jadd DYDA, Référent TAPAJ, Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) Parenthèse Evreux
- Charlotte GAUDRE LETELLIER, Directrice Générale, Association en Cotentin d'Accompagnement Inclusif et Solidaire (ACAIS)
- Cathy THILLARD, Directrice, Pôle Insertion socioprofessionnelle, Emergence-s

18h00 COCKTAIL - verre de l'amitié

8h30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h00 INTRODUCTION DE LA JOURNÉE

9h30 TABLE-RONDE - Répondre au défi de l'emploi pour tous, quelles coopérations entre les acteurs ?

- Elisa HELLOT, Directrice Générale, Groupement d'intérêt public (GIP) Tandem
- Julie LEDEUC, Responsable d'équipe, Pôle Emploi Cherbourg Centre
- Olivia ROTELLI, Cheffe de service insertion vers l'emploi, Direction insertion et Emploi, Conseil départemental de la Manche
- Autres interventions à venir

10h45 PAUSE

11h00 ATELIERS

Emploi et asile : L'accompagnement des réfugiés et migrants pour accéder à un emploi durable.

Emploi et femmes : L'accompagnement des femmes pour accéder à un emploi durable.

Emploi et générations : L'accompagnement des jeunes et des seniors pour accéder à un emploi durable.

Emploi et parcours de rue : L'accompagnement des personnes en parcours de rue pour accéder à un emploi durable.

Emploi et santé : L'accompagnement des personnes ayant des problématiques de santé pour accéder à un emploi durable.

12h30 COCKTAIL DÉJEUNATOIRE

14h00 RESTITUTION DES ATELIERS

14h30 CONFÉRENCE - Repenser l'accompagnement des publics éloignés du marché du travail : les solutions innovantes

- Laurent DUCLOS, Chef de projets « Ingénierie de parcours et stratégie d'accompagnement » - Sous-direction des Parcours d'Accès à l'Emploi, Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle.

« Économiste et sociologue du travail, docteur en sociologie de Sciences Po Paris, Laurent Duclos est actuellement Chef de projets à la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP) du ministère du Travail. Il est également chercheur rattaché au laboratoire des Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie et de la Société - IDHE.S (UMR CNRS 8533/Ecole Normale Supérieure de Paris-Saclay). Sa contribution à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques est centrée sur les ingénieries de parcours, les stratégies d'accompagnement et leurs effets. Il a notamment contribué au design de la Garantie jeunes, et naguère initié pour la DGEFP l'expérimentation relative au développement des actions de formation en situation de travail (AFEST). À côté des travaux qui concernent l'organisation des transitions professionnelles - et singulièrement la valorisation de la dimension pédagogique et expérientielle de l'accompagnement (PMSMP ; AFEST ; etc.) -, il s'intéresse à la prise en compte des fonctionnements d'entreprise dans l'élaboration des politiques d'emploi et de formation. A travers l'introduction du concept d'employeurabilité, il a notamment cherché à déterminer de nouvelles stratégies de soutien à l'exercice de la fonction d'employeur, et donné un fondement aux pratiques de médiation du recrutement. »

15h30 CONCLUSION ET CLÔTURE

- Xavier BRUNETIERE, Préfet de la Manche
- Nathalie LATOUR, Directrice générale de la Fédération des acteurs de la solidarité
- Fabrice LEFEBVRE, Président de la Fédération des acteurs de la solidarité Normandie

CE COLLOQUE EST ANIMÉ DURANT LES DEUX JOURS PAR :



Thomas LEGRAND, Directeur

« Thomas Legrand Consultants est un cabinet en accompagnement du changement qui intervient depuis 15 ans dans le champ élargi de l'Emploi et des Compétences : accompagnement ressources humaines, santé au travail, animation des politiques publiques et réalisation d'études.

Pour répondre aux besoins actuels et à venir des populations, les politiques publiques doivent s'adapter en permanence. Nous accompagnons des acteurs publics et privés sur les thématiques Insertion - Emploi - Santé - Formation, en intervenant sur l'appui au pilotage, l'organisation et l'animation de rencontres multi-acteurs, la création d'outils et supports d'information et de communication, ...

Vous souhaitez en savoir plus ? www.thomas-legrand-consultants.fr »

LA CITÉ DE LA MER PLAN



LES REMERCIEMENTS

La Fédération des acteurs de la solidarité Normandie remercie :

- L'ensemble des membres actifs du Groupe de Travail qui a préparé ce colloque :
 - 👉 Fabrice LEFEBVRE, Association Femmes
 - 👉 Olivier ADAM, Emergence-s
 - 👉 Thibaud LAFORGE, CAPS
 - 👉 Alice FERRO et Thomas LEGRAND, Cabinet Thomas Legrand Consultants
- L'ensemble des adhérents mobilisés sur l'animation des ateliers.
- L'équipe « Communication » de la FAS nationale pour la création des supports visuels.

Les partenaires qui ont permis la réalisation de cet évènement

Crédit photo
© Merhak Habibi

Illustration
© Julien Jaulin

Mise en page
Tsvetomir Tsvetanov

10/2023



Immeuble Alpha - 9 rue Georges Braque - 76 000 ROUEN
Téléphone : 09 88 31 62 31
Courriel : accueil.normandie@federationsolidarite.org